



Parcours scolaires et travail salarié : une perspective longitudinale

Résumé de la note de recherche 7

Introduction et repères théoriques

Les chercheurs intéressés par les questions de persévérance aux études postsecondaires ont beaucoup étudié l'effet du travail salarié, identifié par les acteurs – étudiants et intervenants scolaires – comme une des causes de désengagement scolaire conduisant à des départs. Toutefois, les résultats de recherche rapportent des effets mitigés du travail salarié sur la persévérance et les départs. Ainsi, le fait de ne pas travailler ou de travailler de nombreuses heures (bien au-delà de la moyenne des étudiants) aurait un effet négatif sur les parcours scolaires. Par contre, travailler entre 8 et 20 heures n'aurait aucun effet sur la poursuite des études.

Les données généralement utilisées par les chercheurs provenant surtout d'enquêtes transversales, elles ne permettent pas de saisir l'effet de la variation du temps de travail ou du temps d'études sur la poursuite des études par une recherche d'ajustement dans le temps consacré aux deux activités. On peut penser que les étudiants réduisent l'intensité du travail salarié afin de s'ajuster, par exemple, à des difficultés scolaires. Le fait que les étudiants qui ne travaillent pas sont plus nombreux à quitter les études peut être attribué à des difficultés scolaires ayant elles-mêmes entraîné l'arrêt du travail permettant d'accorder plus de temps à leurs études. La possibilité de travailler avec une enquête longitudinale, en l'occurrence l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET), permet justement de saisir cette question de l'articulation du temps de travail et du temps d'études de même que de possibles situations d'ajustement durant le parcours scolaire.

Dans de nombreux pays, les élèves et les étudiants ont augmenté, depuis près d'une trentaine d'années, le temps qu'ils consacrent au travail rémunéré. Ils ne travaillent plus uniquement l'été, au moment des vacances, mais aussi pendant l'année scolaire. Bien que généralement fréquent, ce phénomène de cumul du travail et des études est cependant inégalement répandu dans les pays développés : les transitions vers l'âge adulte diffèrent en fonction des modes d'intervention publique et des cultures familiales.

Les travaux réalisés au Canada et aux États-Unis identifient une logique prédominante de l'émancipation individuelle valorisant l'autonomie et conduisant les jeunes à cumuler le travail et les études. De jeunes États-Uniens cumulaient études et emploi salarié dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, et ce cumul est devenu la norme scolaire dès les années 1970. De même, au Canada, environ deux tiers des jeunes occupent un emploi pendant leurs études dès la fin de l'enseignement secondaire, et le cumul constitue, au Québec comme dans les autres provinces, la « normalité scolaire aujourd'hui ».

La revue de la littérature qui ouvre la présente note de recherche aborde, en les situant dans un ensemble de repères théoriques, les sujets suivants : l'intensité du travail pendant les études, la nature des emplois, les motifs du travail pendant les études et les effets sur les parcours scolaires.

Méthodologie

La présente étude utilise les données de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET), menée conjointement par Statistique Canada et par Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Les questionnaires de l'EJET recueillent de l'information sur des éléments importants de la vie des jeunes, dont la plupart des épisodes d'études et des épisodes d'emplois. Cette information permet d'étudier plusieurs des transitions importantes qui peuvent survenir à ce moment de la vie : la fin des études secondaires, le début des études postsecondaires, l'obtention du premier emploi, le départ du foyer parental, etc. Ces questionnaires recueillent également de l'information sur les facteurs qui peuvent influencer ces transitions, certains de nature « objective », notamment le contexte familial et les expériences scolaires antérieures, et d'autres de nature « subjective » comme les aspirations et les attentes.

L'EJET a débuté en 1999 et les questionnaires utilisés au cycle 1 ont servi à recueillir de l'information sur l'année 1999. Les questionnaires utilisés dans les cycles suivants ont servi à recueillir de l'information sur des périodes de deux ans. Le cycle 2 a ainsi recueilli de l'information sur les années 2000 et 2001, le cycle 3 sur les années 2002 et 2003 et le cycle 4 sur les années 2004 et 2005. L'EJET a donc permis d'observer la vie des répondants pendant sept ans. Le panel que nous utilisons est formé de jeunes nés entre 1979 et 1981 inclusivement. Ils étaient âgés de 18 ans à 20 ans au 31 décembre 1999. Les analyses portent sur les répondants qui résident dans une des dix provinces du Canada et qui ont répondu aux quatre cycles de l'enquête.

Pour réaliser une étude longitudinale au sens où on l'entend ici, on doit disposer d'éléments appartenant à la biographie de chaque individu faisant partie de la population à l'étude. L'analyse longitudinale sert donc à étudier le passage d'un état à un autre dans un espace d'états. Dans le cadre de la présente étude, on s'intéresse au passage de l'état d'étudiant dans un programme universitaire à l'état de « décrocheur » de ce programme (le premier programme auquel s'inscrit un répondant).

Les données de l'EJET nous permettent d'examiner l'influence de quatre aspects de la vie des jeunes sur leurs parcours universitaires :

- L'effet de la participation au marché du travail : le fait d'avoir un emploi ou pas et les caractéristiques des emplois occupés au cours des épisodes d'emploi.
- L'effet des appartenances sociales et culturelles : genre, capital scolaire des parents, langue maternelle, statut de minorité visible.
- L'effet de certaines conditions de vie comme le fait de vivre chez ses parents ou non, d'avoir eu des enfants ou non ou l'endettement pour financer les études.
- L'effet du mode de fréquentation des études, soit le régime d'études (être à temps partiel ou à temps plein).

La spécificité de cette analyse est de tenir compte des variations d'états en matière de travail salarié entre janvier 1999 et décembre 2005 afin de saisir ses effets sur l'abandon du programme, que nous avons défini comme la sortie du programme sans diplôme et sans retour au cours de la période étudiée. Une telle sortie peut indiquer une démarche de réorientation professionnelle comme un décrochage des études. Par ailleurs, rappelons qu'il est toujours possible aux individus d'effectuer un retour. En ce sens, la notion de sortie que nous utilisons est quelque peu différente de celle de décrochage, qui est habituellement défini comme un départ de l'école sans retour pendant une période donnée (ex. cinq ans).

Synthèse des résultats

Un premier constat confirme l'importance du travail salarié chez les étudiants universitaires. Au cours de la période étudiée, plus de deux étudiants sur trois ont occupé un emploi salarié en concomitance avec les études, les filles étant un peu plus nombreuses que les garçons dans une telle situation. Par ailleurs, le rythme annuel des départs suit l'année universitaire : les jeunes « décident » de quitter leur programme à la fin des semestres ou avant d'en amorcer un autre. Sur un horizon plus long, nous constatons aussi que les départs sont plus fréquents en début de parcours et qu'ils tendent à diminuer avec le temps, bien que nous notions une recrudescence des sorties quand les parcours sont plus longs pour certaines catégories d'étudiants.

Le travail salarié a effectivement un effet sur les abandons : il augmente de manière considérable le taux d'abandon ou de départ chez les hommes. Si dans le cas de ces derniers, l'effet est continu tout au long de la période étudiée ; chez les femmes, cet effet ne se fait sentir qu'en fin de parcours. Par ailleurs, nous constatons aussi que les mêmes facteurs n'influencent pas ce risque selon le sexe. Ces différentes se déclinent ainsi :

- La majorité des caractéristiques du travail ont un effet d'accroissement du risque d'abandon chez les hommes, alors que chez les femmes, seules deux d'entre elles ont un effet significatif. Chez les hommes, les diverses caractéristiques du travail salarié accentuent le risque d'abandon, sauf une exception : l'emploi dans un poste de professionnel réduit ce risque. Chez les femmes, le fait de peu travailler réduit le risque alors que le fait de détenir un emploi permanent et d'avoir un revenu élevé l'accroît.
- Les appartenances sociales ont un effet de ralentissement de la sortie. C'est le cas des minorités visibles chez les hommes. Pour les filles, le capital scolaire familial et l'appartenance au groupe des francophones ont un effet similaire.
- Le régime d'études influence le risque d'abandon que chez les hommes. Étudier à temps partiel a un effet de ralentissement du risque de sortie.
- Les conditions de vie affectent surtout les hommes. Avoir demandé un prêt récemment et donc se sentir endetté et vivre chez ses parents sont des facteurs d'accélération du risque de sortie. Chez les filles, seul le second facteur a un effet significatif.

L'analyse a aussi permis de saisir l'évolution des départs et de l'effet des différentes variables :

- Le risque de quitter le programme est variable dans le temps : il est plus fort en début de parcours, diminue par la suite et augmente selon certaines modalités des variables présentes dans le modèle.
- Plusieurs caractéristiques des emplois occupés ont un effet variable au cours de la période étudiée. Pour les hommes, il s'agit du nombre d'emplois, du régime de travail, de l'intensité du travail, du revenu obtenu et du niveau de qualification. Chez les femmes, le régime, l'intensité du travail et le niveau de qualification ont aussi des effets variables.
- Parmi les autres variables examinées, nous constatons que le régime d'études, appartenir à une minorité visible, l'endettement, habiter chez ses parents et avoir eu des enfants ont des effets variables pour les hommes. Chez les femmes, trois variables ont un effet similaire : appartenir à une minorité visible, être francophone, et habiter chez ses parents.
- Chez les hommes, on abandonne davantage au début de parcours, le fait d'étudier à temps partiel réduit le risque de départ en début de parcours, mais pas après plusieurs mois.

Conclusion : quelques pistes interprétatives

Notre objectif était, rappelons-le, de saisir les articulations entre les parcours scolaires et les conditions de vie extrascolaire, afin de mieux saisir le déroulement des parcours scolaires. Pour ce faire, nous avons examiné l'effet du travail salarié sur l'abandon sans diplôme des études universitaires, tout en contrôlant cet effet par ceux produits par d'autres facteurs. Nous avons choisi d'examiner cette question, car elle fait l'objet d'opinions et de commentaires différents, voire divergents, dans le monde de l'éducation. En effet, de nombreux agents éducatifs y voient une source de « distractions » pour les étudiants. Par contre, plusieurs recherches ont plutôt indiqué que ce n'était pas le cas, à moins de travailler de nombreuses heures.

Notre analyse indique que le fait de travailler au cours des études a un effet sur les départs du premier programme universitaire, et que cet effet varie en fonction des caractéristiques de l'emploi et du passage du temps. Cet effet persiste quand différentes variables de contrôle sont aussi introduites dans l'analyse. À cet égard, les facteurs et les motifs de départ sont nombreux; c'est pourquoi nous devons avoir recours à plusieurs pistes interprétatives pour comprendre ces résultats. Ces pistes font référence à l'expérience scolaire elle-même, au mode de vie, aux appartenances sociales et aux conditions de vie.

Une première piste concerne l'expérience scolaire elle-même. Le risque d'abandon est variable dans le

temps : il est plus haut à l'entrée au programme, baisse par la suite, et il peut réaugmenter par la suite. Les abandons rapides peuvent être dus à un défaut d'intégration intellectuelle et sociale au nouveau programme. Mais alors, pourquoi le taux d'abandon augmente-t-il après plusieurs mois ? Il est fort possible que nous retrouvions là un effet de découragement de la part d'étudiants qui, malgré les efforts et des ajustements stratégiques (exemple : ne pas avoir un emploi durant la période scolaire) pour terminer les études, n'y arrivent pas et se résignent à quitter leur programme.

Une seconde piste interprétative concerne les modes de vie, particulièrement dans le passage à l'âge adulte. Le travail salarié au cours des études peut être une nécessité quand il s'agit de subvenir aux besoins de la vie quotidienne, une quête d'autonomie financière, un accès à une plus forte consommation ou un atout dans un processus d'insertion professionnelle. Quelle qu'en soit la raison, le cumul du travail salarié et des études est devenu le mode de vie de la majorité des jeunes et des étudiants universitaires.

Une troisième piste interprétative concerne les conditions de vie. Si la présence des enfants n'a pas d'effets constants tout au long de la période étudiée, c'est que le nombre d'étudiants qui en ont est trop faible pour avoir un effet significatif. Par contre, le fait d'habiter dans sa famille d'origine aurait un effet d'accélération des sorties sans diplôme, surtout en début de parcours, ce qui apparaît pour le moins surprenant ou contre-intuitif. En fait, nous pouvons penser que des jeunes dont la scolarité « connaît des ratés » pourraient plus facilement quitter leur programme d'études s'ils ont une « police d'assurance » qui facilitera la transition. À cet égard, le fait de vivre chez ses parents pourrait constituer une telle police et donc faciliter les réorientations scolaires.

La question de l'endettement est un autre aspect des conditions de vie. À cet égard, nous avons distingué deux situations : l'endettement antérieur (avoir demandé un prêt antérieurement) ou l'endettement « immédiat ». Nous constatons que l'endettement antérieur a une influence sur le taux d'abandon en début de parcours, alors que l'endettement « immédiat » a un effet quand les études sont particulièrement longues. Ces résultats rejoignent les conclusions de travaux qui soulignent que c'est davantage le sentiment d'endettement que l'endettement lui-même qui aurait un effet sur l'abandon. Ainsi, en début de parcours, l'endettement antérieur a une influence plus grande qu'en fin de parcours, comme si l'entrée prochaine sur le marché du travail, et donc la perspective de rembourser ses dettes, réduisait les inquiétudes liées à celles-ci. L'endettement immédiat aurait une influence plus lourde quand les études sont longues. La perspective de devoir s'endetter davantage conduirait à des abandons.

Référence :

Benoît LAPLANTE, Maria Constanza Street, Stéphane Moulin, Pierre Doray, Julie Verdy (2010). *Parcours scolaires et travail salarié : une perspective longitudinale*. (Projet Transitions, Note de recherche 7). Montréal, Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST).

Pour consulter la version intégrale de cette note de recherche, visitez notre page Web :

<http://www.cirst.uqam.ca/transitions>

Pour en savoir plus sur cette recherche, communiquez avec nous : cirst@uqam.ca